

Evêques suisses: mesures immédiates



© Keystone

L'Eglise vit un «changement culturel profond», assure la Conférence des évêques suisses (CES) qui dit assumer «la responsabilité de ce qui s'est passé». Devant la colère des victimes et le désarroi

des fidèles, elle a choisi de communiquer le 20 septembre en petit comité dans une salle de l'aumônerie catholique universitaire de Zurich à l'issue de son assemblée plénière à Saint-Gall: M^{gr} Felix Gmür, évêque de Bâle et président de la CES, M^{gr} Joseph Maria Bonnemain, évêque de Coire, et M^{gr} Alain de Raemy, administrateur apostolique du diocèse de Lugano face à trois journalistes, un par région linguistique.

Dans la foulée de l'étude de l'Université de Zurich sur les abus sexuels en contexte ecclésial, présentée le 12 septembre, la CES, la Conférence centrale catholique romaine de Suisse (RKZ) et les communautés religieuses catholiques de Suisse (KOVOS) ont annoncé cinq mesures qui seront mises en place fin 2024 au plus tard: la poursuite de l'étude; la création d'un centre national pour recueillir les annonces de victimes; l'accès aux archives ecclésiales en Suisse; un discernement psychologique approfondi pour les candidats aux séminaires et aux noviciats et la formation des agents pastoraux laïcs; le traitement professionnel des dossiers. De plus, la CES veut créer un tribunal ecclésial pénal et disciplinaire indépendant avec des juges laïcs pour l'Eglise en Suisse. Si les lois pénales suisses continueront à prévaloir, ce tribunal s'occupera des sanctions qui doivent être prises à l'encontre des membres du clergé en cas de violation d'une loi ecclésiastique.

Réformer l'institution

Ces mesures sont destinées à contrer la culture du secret et du pouvoir dans l'Eglise, qui a encouragé les abus. Certains, dont M^{gr} Gmür, estiment qu'il faut réformer l'institution en profondeur. Dans un entretien accordé à la *NZZ am Sonntag* le 24 septembre, il s'est dit favorable à l'abolition du célibat des prêtres et a assuré qu'il s'engagerait «à Rome pour que l'Eglise se décentralise». Pour lui, l'exclusion des femmes de l'ordination sacerdotale devrait également tomber. «La subordination des femmes dans l'Eglise catholique est pour moi incompréhensible. Des changements sont nécessaires.» Des points de désaccord avec le Vatican que l'évêque est bien décidé à évoquer lors de sa prochaine visite à Rome. | cath.ch/GdSC

UNE QUESTION À LA FOI

La chronique
de l'abbé Lafargue



?

Rosario qui?

Récemment, je demandais à une jeune chanteuse en Eglise qui me parlait de la prière à Marie: «Connais-tu Rosario?». – «Rosario qui?», s'est-elle exclamée, pensant sans doute à un beau jeune homme qu'elle n'avait pas encore la chance de connaître...

Rosario est une application gratuite pour Smartphone. Elle réalise, au 21^e siècle, le rêve de la bienheureuse Pauline Jaricot (1799-1862), fondatrice du Rosaire Vivant. Son idée était de réunir cinq personnes qui prieraient chacune une dizaine pour que soit prié un chapelet entier de façon participative. «Le monde est mon monastère», disait-elle... sans imaginer un seul instant les possibilités que nous offrirait la technologie. La prière mondiale du rosaire, Pauline y a rêvé, Rosario l'a réalisée.

Avec cette application, il est tout simple de rejoindre l'un des nombreux chapelets vivants qui existent, soit pour un temps donné soit perpétuels, pour telle ou telle intention. Et vous pouvez même en créer vous-mêmes, en invitant quatre autres personnes à vous rejoindre.

Pas une seule de mes journées ne commence sans la prière. Mais depuis que je connais Rosario, j'apprécie particulièrement de débiter avec cela avant de prier mon bréviaire. Et comme s'annonce le mois de Notre-Dame du Rosaire, fêtée le 7 octobre, voilà une bonne raison supplémentaire de vous mettre au chapelet vivant. Grâce à Rosario, que je vous encourage à connaître... même si ce n'est pas un charmant jeune homme. |